



EILERENG

MONNERECH

Serv. de passage occid./oriental

Commune de Sanem  
Commune de Mondorcange

Commune de Mondorcange  
Commune d'Esch-sur-Alzette

ESCH-UELZECHT

URB 18 013 PAP MoPo ZARE  
Zone industrielle Zare Ouest, Zone industrielle Zare Est  
L-4384 Sanem ; L-4385 Ehlerange

Pdm 01 02.07.2024  
URB 18 013 PAP 01 Pdm  
AO CHM  
Partie graphique : Plan 01 1:1500

Document modifié suite à l'avis  
n°1 (REC2024) de la cellule  
d'évaluation du 15.02.2024

Document approuvé par le  
Conseil communal dans sa  
séance du 29.11.2024.

Z.A.R.E.

### PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER

Référence: 108231391  
Le présent document appartient à son destinataire  
d'approbation du 21/01/2024  
Le Ministre des Affaires Intérieures

#### LEGENDE

- limite de la zone PAP
- zone non - aedificandi
- alignement
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- aménagement d'espaces verts
- limite communale
- limite parcellaire
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps
- numéros des parcelles
- servitude de passage
- zone dédiée à l'implantation d'ouvrage de rétention

WW+ architektur + management sarl  
53 rue de l'Usine  
L-4340 Esch-sur-Alzette



Signature Ingénieur Urbain

ZARE  
Administration communale BP 74  
L-4401 Belvaux



Signature Maire d'Esch-sur-Alzette